



Autorisation parentale pour le mineur

AFF - étape 2 – Dunkerque – 12 au 15 juillet 2018

Je soussigné(e) déclare sur l'honneur
(cocher la case correspondante)

- Avoir le plein exercice de la puissance paternelle ou maternelle
- Exercer la tutelle
- Etre investi(e) du droit de garde

Sur le mineur

- ✓ J'autorise le mineur ci-dessus à participer à cet événement
- ✓ J'autorise à faire pratiquer sur lui toutes interventions et soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires y compris son transport dans un établissement hospitalier
- ✓ Je certifie avoir pris connaissance de l'avis de course et notamment son article 3 Admissibilité

Pendant la compétition (cocher la case correspondante)

- Je serai responsable du mineur pendant toute la durée de la compétition et pendant qu'il sera sur l'eau, je serais disponible sur le lieu de la compétition
- Je désigne la personne indiquée ci-dessous, qui a accepté d'agir en tant que responsable. Il/elle sera responsable du mineur pendant toute la durée de la compétition. Pendant que le mineur sera sur l'eau, il/elle sera disponible sur le lieu de la compétition. Il/elle ne pourra accepter la responsabilité de plus de douze coureurs mineurs

Personne désignée en tant que responsable sur place durant le championnat :

Nom Prénom :

Fonction (entraîneur, parent accompagnateur, autres) :

Tél du responsable

Signature du responsable désigné

Signature du responsable légal du mineur

Tél du responsable légal :